

La Lettre

du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Edito

Vers un Projet d'agglomération renforcé !

Une nouvelle échéance est fixée pour les partenaires du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Le 30 juin 2012, un projet renforcé devra être remis aux services de la Confédération helvétique. Il permettra de concourir, au titre de la politique fédérale des agglomérations, aux cofinancements d'infrastructures de transports pour le développement de l'agglomération transfrontalière. Il devra également apporter une contribution concrète en matière de politiques publiques à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise dans tous les domaines de la vie quotidienne des habitants de ce bassin de vie.

Il ne s'agit pas d'effacer les frontières, mais de les surmonter pour répondre concrètement aux besoins des habitants. Nous devons pour cela bâtir des projets communs et dans tous les cas faire converger nos différentes actions.

En effet, l'intégration de nos territoires est de plus en plus forte et nos destins sont inexorablement liés. Il nous faut prendre en compte ces évolutions.

Il est de notre responsabilité d'agir de façon coordonnée pour le développement solidaire de notre région et de partager une vision porteuse d'avenir et de projets d'envergure.

Le défi est immense, car nous devons nous saisir de tous les dossiers : les transports, le logement, l'environnement, l'économie, l'agriculture, la santé, la formation, le social ou encore la culture pour élaborer un projet global pour l'ensemble de l'agglomération. Notre territoire recèle des potentiels extraordinaires. Les initiatives de coopération transfrontalière initiées dans le cadre du Comité régional franco-genevois sont nombreuses et la Charte du Projet d'agglomération constitue d'ores et déjà un socle solide.

Sur cette base, nous souhaitons une démarche de projet ouverte aux différents acteurs de l'agglomération, pour que chacun puisse contribuer à façonner notre avenir commun. C'est conscients de la nécessité d'agir que nous venons de lancer le programme de travail pour l'élaboration d'un Projet d'agglomération renforcé.

Enfin, nous souhaitons que *La Lettre* constitue un véritable lien entre nous et qu'elle vous permette de suivre les avancées de ce projet commun.

Les co-présidents du
Projet d'agglomération



Étienne Blanc,
Président de l'ARC
syndicat mixte



Jean-Claude Mermoud,
Conseiller d'État
du canton de Vaud



Mark Muller,
Conseiller d'État
de la République
et canton de Genève

> 30 juin 2012

Date du dépôt du Projet d'agglomération 2^{ème} génération à la Confédération.

Vers un Plan climat énergie territorial franco-valdo-genevois

L'engagement est pris ! Le 29 avril dernier, Isabel Rochat, Conseillère d'État genevoise et Étienne Blanc, Président de l'ARC syndicat mixte, ont annoncé leur intention commune d'élaborer un Plan climat énergie territorial (PCET) à l'échelle de l'agglomération transfrontalière. L'engagement, au nom du partenariat franco-valdo-genevois, a été pris à l'issue du séminaire "Territoires et élus à l'épreuve des défis énergétiques de l'agglomération" tenu à Archamps. Bernard Gaud, premier vice-président de l'ARC syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du genevois) et président de la Communauté de communes du Genevois, a bien voulu répondre à nos questions.

La Lettre - Comment est venue l'idée de lancer un PCET ?

B. Gaud - Comme toutes les avancées transfrontalières, la réflexion est partie de discussions informelles. Le développement de l'agglomération doit être conçu dès le début en pensant aux ressources renouvelables et locales. Il faut multiplier les initiatives exemplaires (écoquartiers notamment) et accompagner l'évolution des comportements des populations. Le PCET, bien connu en Europe, permettra de traduire ces réflexions dans les faits. Ce sera un plan de longue haleine, mais les fruits seront au rendez-vous.

La Lettre - L'agglomération ne cède-t-elle pas à un effet de mode ?

B. Gaud - Non, c'est une question de responsabilité. Devant la perspective d'accueillir 200'000 habitants de plus, il nous appartient d'éviter un emballement de la consommation de ressources fossiles alors que nous pouvons, si nous le voulons, combiner croissance et économies d'énergie.

Ce n'est pas seulement un problème de CO2, les énergies fossiles s'épuisent très vite, nous devons impérativement préparer des alternatives. Autrement dit, il nous appartient de mettre en place une politique transfrontalière de l'énergie, comme nous l'avons fait pour la politique de l'eau et des rivières.

La Lettre - Que retenir de l'étude énergie du PACA St Julien-Plaine de l'Aire ?

B. Gaud - Elle démontre qu'il est pertinent de parler énergie à ces échelles et en transfrontalier. Le territoire est considéré comme un "bassin énergétique" disposant de ressources renouvelables (bois, géothermie, solaire, etc.) et sur lequel il est possible de réaliser des économies d'énergie de 30 à 40%. La croissance démographique peut ainsi s'effectuer sans augmentation de la consommation totale d'énergie. Par ailleurs, l'étude a mis en évidence l'opportunité de construire un réseau de chaleur entre St-Julien et Plan-les-Ouates, en profitant du futur chantier du tramway : ce beau projet sera à concrétiser dans une démarche transfrontalière.



Bernard Gaud,
premier vice-président
de l'ARC syndicat mixte



Un territoire riche d'opportunités et de ressources locales :
lac, déchets agricoles ou verts, géothermie, solaire, bois, etc.

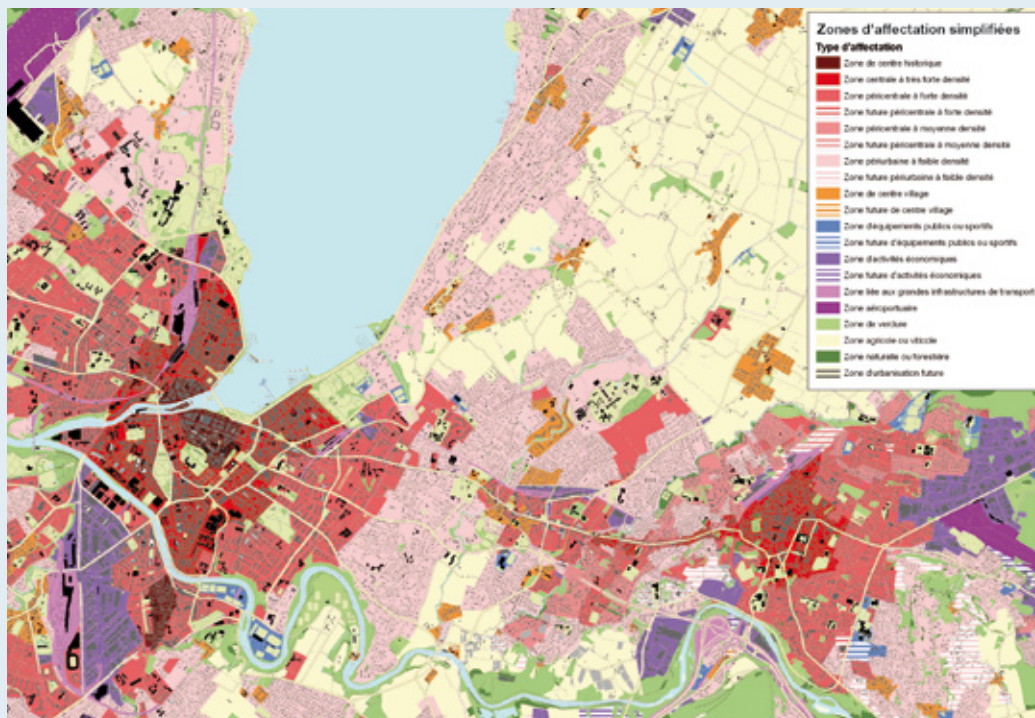
Qu'est ce qu'un PCET ?

C'est un projet mis en place à l'échelle d'un territoire visant à élaborer une stratégie pour lutter contre le changement climatique. Ce n'est pas un outil clé en main mais une démarche de développement durable, un cadre d'actions permettant de mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux. Il a pour but d'organiser et de structurer une politique de développement afin d'évaluer la situation climatique, énergétique et le potentiel en termes d'énergies renouvelables du territoire afin de définir les objectifs et actions à mener.

> www.projet-agglo.org, rubrique thématiques / environnement

Etude énergétique du PACA St Julien-Plaine de l'Aire : état des lieux, études-test, ressources, besoins futurs et orientations énergétiques, pour le Service de l'énergie de l'Etat de Genève et la Communauté de communes du Genevois, BG ingénieurs conseils (Lyon), octobre 2009.

De nouvelles données transfrontalières sur le guichet cartographique GéoAgglo



Extrait du plan des zones d'affectation simplifiées et plan de ville au 1/10'000^e (GéoAgglo)

Plan de ville au 1/10'000^e

Après la création de la carte transfrontalière au 1/50 000^e du territoire de l'agglomération, un plan encore plus précis est à disposition : le plan de ville au 1/10 000^e réalisé par le SEMO (service du cadastre genevois) grâce à la collaboration de l'IGN et de Swisstopo. Chaque commune ou intercommunalité peut disposer gratuitement de ces données numérisées pour ses missions de service public (Plans locaux d'urbanisme (PLU), panneau d'affichage avec indexation des rues, etc.).

Nouvelles données métiers : droits à bâtir, nature et paysage

Chaque pays produit des données en respect de bases légales différentes et de portée géographique variable selon le type de document.

Pour les *données réglementaires relatives aux droits à bâtir*, les PLU et les "plans d'affectation" vaudois sont de compétence communale, alors que le "plan de zone"

genevois est de compétence cantonale. Un important travail d'harmonisation et d'agrégation a été effectué par les différentes administrations. Il débouche sur une nouvelle carte d'affectation simplifiée à l'échelle de l'agglomération, établie selon une même légende sur tous les territoires. Mise à jour annuellement, cette carte permettra de suivre la mise en œuvre des orientations du Projet d'agglomération. Pour les *données nature et paysage*, les professionnels ont également mutualisé et harmonisé l'ensemble des données des périmètres de protection de compétence cantonale, nationale voire européenne.

Améliorations

De nouvelles fonctionnalités des guichets géographiques du Système d'information du territoire genevois (SITG) permettent à l'utilisateur de sauvegarder son environnement de travail, d'ajouter des entités sur sa carte et d'extraire des données pour une utilisation propre.

> www.projet-agglo.org, rubrique GéoAgglo

(fonctionne avec Firefox et Internet explorer à partir de la version 7).

Création de l'ARC syndicat mixte

En 2010, les membres de l'ARC (Assemblée régionale de coopération du genevois) ont décidé de transformer leur association en un syndicat mixte. Cette forme juridique bien plus intégrée fait de l'ARC syndicat mixte un outil de concrétisation efficace pour la mise en œuvre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. A noter : l'ARC est l'un des plus importants syndicats mixtes de la région Rhône-Alpes (342'000 habitants) et le seul voué à la mise en œuvre d'un projet de territoire transfrontalier.

17 septembre : séminaire "Une agglomération verte ! Quels enjeux et opportunités pour les espaces agricoles et naturels ?"

Le prochain séminaire du Projet d'agglomération sera consacré aux espaces agricoles et naturels.

En effet, l'objectif d'une "agglomération verte" fixé dans la Charte de 2007 et les enjeux auxquels il sera nécessaire de répondre à l'horizon 2030 appellent à une clarification et à un débat sur la manière de traduire ces engagements en termes de politiques publiques. Dans ce contexte, la multifonctionnalité, la préservation des espaces agricoles et naturels ainsi que leurs interconnexions demeurent des enjeux prioritaires régulièrement identifiés.

Refonte de la charte graphique et du site internet

En 2007, une stratégie de communication et de participation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois avait été mise en place. Depuis, la communication s'est étoffée et les supports se sont multipliés. Il était temps de refondre la charte graphique, afin de donner une nouvelle cohérence et une unité pour offrir plus d'efficacité aux différents supports de communication du Projet d'agglomération. C'est aujourd'hui chose faite. Le lancement de la nouvelle charte s'effectue avec la parution de ce nouveau numéro de La Lettre.

> 1^{er} juillet

19h-21h30 : présentation publique du scénario d'aménagement retenu à la suite de l'étude des Lignes directrices du Chablais

> 16 septembre

Tables rondes du PACA Genève/St-Genis/Gex, destinées aux élus et aux représentants de la société civile concernés par le périmètre

> 17 septembre

Séminaire annuel du Projet d'agglomération consacré aux espaces agricoles et naturels

> 28 septembre

18h30-20h30 : présentation publique des scénarios d'aménagement retenus à la suite de l'étude test du PACA Piémont du Salève-Arve

> 7 octobre

18h-20h : présentation publique des scénarios d'aménagement retenus pour les Lignes directrices Nyon-Gex et le PACA Genève-Rolle

Projet d'agglomération
franco-valdo-genevois



La Lettre d'information du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Directrice de rédaction : Marie Caruso - **Rédaction :** Richard Quincerot - **Comité de rédaction :** Frédéric Josselin, Ingrid Carini, Pascale Roulet Mariani, Bernard Leutenegger, Bruno Beurret et Philippe Minier - **Crédits des illustrations :** p. 1 Mark Muller : État de Genève - Daniel R. Ammann ; p. 2 Luftbild Schweiz ; p. 3 SITG **Réalisation :** malderagraphistes.com - **Impression :** Kalistene Tirage : 10'000 exemplaires - Dépôt légal à parution et ISSN en cours.

Coordonnées :
Clos Babuty, 27 rue Jean Jaurès, F-74100 Ambilly - infos@projet-agglo.org
> www.projet-agglo.org

Imprimé avec encres végétales sur papier 100% recyclé Inapa Oxygen PureSilk certifié FSC